

Abonn par la poste :

Édition quotidienne
CANADA... \$6.00
ÉTATS-UNIS ET UNION POSTALE... \$8.00
MONTREAL ET BANLIEUE... \$10.00
Édition hebdomadaire
CANADA... \$2.00
ÉTATS-UNIS ET UNION POSTALE... \$3.00

LE DEVOIR

Rédaction et administration
43, RUE SAINT-VINCENT
MONTREAL
TÉLÉPHONE: Main 7460
SERVICE DE NUIT: Rédaction, Main 5121
Administration, Main 5133

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

SA PREUVE

Une page à relire

Après quelques jours de silence, le Soleil nous apportait vendredi sa réponse à la question que nous lui posions dernièrement: "Où le Soleil a-t-il vu que M. Bourassa ait parlé d'une alliance MEIGHEN-GOUIN?"

C'est dans l'extrait suivant du discours de M. Bourassa au Monument National que le Soleil prétend trouver sa preuve: "Tous les hommes de coeur et de pensée, que préoccupe le salut de la nation plus que toute combinaison politique ou tout calcul étroit, ont le devoir de s'unir pour assurer la défaite du ministère Meighen et pour empêcher l'alliance immorale que laisse clairement entrevoir l'accueil enthousiaste fait par la Gazette de Montréal à la candidature de sir Lomer Gouin."

Il ajoute — nous sautons par-dessus les "Maitre Omer Héroux" qui peuvent soulager sa mauvaie humeur mais n'ajoutent rien au poids de l'argument: "Le chef et maître de M. Héroux (il nous retire cette fois le qualificatif de "Maitre") a tout simplement dit — si les mots ont un sens — qu'il faut battre Meighen pour empêcher une alliance Meighen-Gouin; c'est du moins ce que le Devoir rapporte."

Ce simple rapprochement de texte suffit à marquer la façon dont le Soleil peut raisonner. Un orateur dit, d'après l'extrait même que cite le Soleil: "Tous les hommes de coeur et de pensée... ont le devoir de s'unir pour assurer la défaite du ministère Meighen ET pour empêcher l'alliance immorale..." Le Soleil affirme que cela signifie "QU'IL FAUT BATTRE MEIGHEN POUR empêcher une alliance Meighen-Gouin."

Mais si Meighen — le ministère Meighen, puisque c'est du ministère que parlait M. Bourassa — l'emportait, quel besoin aurait-il d'une alliance avec M. Gouin ou avec qui que ce soit? Quel est l'homme assez naïf pour croire que, si l'un quelconque des trois partis sortait de la bataille avec une majorité de gouvernement, il songerait à partager le pouvoir — ses avantages et ses dépouilles — avec l'un ou l'autre de ses concurrents?

L'hypothèse que l'on envisage un peu partout — témoins, les paroles de M. Kirk Cameron, libéral connu, que nous citions l'autre jour, le texte du Globe, grand journal libéral, que M. Pelletier commentait samedi, et celui de la Gazette, feuille conservatrice, que nous avons précédemment citée — c'est qu'aucun des trois partis n'obtiendra une majorité suffisante pour gouverner.

C'est en face de cette hypothèse et de la situation présente que M. Bourassa a réclamé — d'après la phrase même que cite le Soleil — l'union "des hommes de coeur et de pensée" pour deux objets précis et distincts, qui correspondent aux deux phases du problème: "assurer la défaite du ministère Meighen" et "empêcher l'alliance immorale que laisse clairement entrevoir l'accueil enthousiaste fait par la Gazette de Montréal à la candidature de sir Lomer Gouin."

Que l'on puisse prétendre voir dans cette phrase, même détachée du reste du discours, la preuve que le directeur du Devoir a spécifiquement parlé d'une alliance MEIGHEN-GOUIN, nous avouons que cela nous dépasse.

Et, pour reprendre l'expression même du Soleil, c'est à se demander si, pour lui, "les mots ont un sens".

\*\*\*

Mais cette petite querelle et les indications que donne le Soleil inciteront peut-être un certain nombre de lecteurs de ce journal à se reporter au texte du discours de M. Bourassa et à lire, avec les huit ou dix lignes citées par le Soleil, les phrases d'alentour. Ils y trouveront alors des choses comme ceci:

Que sont, après tout, et par leurs têtes dirigeantes et par les influences qui les dominent, les deux anciens partis?

Deux cohortes de partisans sans doctrine, sans principes arrêtés, au service occulte l'un de la junte financière qui règne à Toronto, et l'autre, de la caste d'argent qui domine à Montréal.

Le danger prochain, c'est qu'en présence de la trouée opérée par les progressistes dans l'Ouest et dans l'Ontario, les restes des deux anciens partis, incapables de gouverner chacun séparément, se donnent la main pour écraser le mouvement agraire et servir les intérêts coalisés de la haute finance de Montréal et de Toronto; c'est aussi qu'à défaut d'une coalition ministérielle entre les deux vieux partis, une majorité parlementaire, composée de libéraux et de conservateurs, remanie la carte électorale, dès la prochaine session, de manière à assurer aux villes une représentation prépondérante au détriment des campagnes. Dans l'opinion des hommes d'argent, aux vastes appétits et aux courtes vues, cette tactique aboutirait peut-être à leur donner carte blanche pour le remaniement du tarif et le tripatage final de la question des chemins de fer.

Mais le résultat ultime serait le déchaînement d'un mouvement socialiste, véritablement socialiste celui-là, s'appuyant principalement sur les suffrages des populations flottantes et facilement inflammables des villes.

Ce serait le châtiement mérité des grands manipulateurs d'affaires et des partisans, leurs instruments et leurs complices. Mais ce serait aussi le malheur de la nation, et nous devons tout faire pour l'éviter.

Comme conclusion pratique, il me paraît donc désirable que le parti progressiste fasse être le plus grand nombre possible de candidats.

Mais, dans notre province, ce parti n'a pas encore d'organisation efficace et générale; il n'a pas encore mis sur les rangs de candidats assez forts pour commander une majorité contre les candidats des deux autres groupes.

Il ne nous reste donc qu'à tirer le meilleur ou le moins mauvais parti de la situation qui nous est faite.

Tous les hommes de coeur et de pensée, que préoccupe le salut de la nation plus que toute combinaison politique ou tout calcul étroit, ont le devoir de s'unir pour assurer la défaite du ministère Meighen et pour empêcher l'alliance immorale que laisse clairement entrevoir l'accueil enthousiaste fait par la Gazette de Montréal à la candidature de sir Lomer Gouin.

Le premier moyen pratique et concret qui se présente, c'est de susciter, partout où elles sont possibles, des candidatures réellement indépendantes, posées par des hommes dont les principes, le caractère et l'honorabilité offrent un maximum de garanties, et dont l'élection soit à peu près assurée.

Ailleurs, il faut soutenir les candidats d'opposition libérale contre les candidats ministériels, en exigeant des premiers qu'ils refusent de prêter les mains à l'immoral concubinage qui se prépare.

Si deux lecteurs du Soleil seulement ont été, par ce petit débat, amenés à lire et à méditer cet avertissement et ces conseils, cela compensera amplement les choses désagréables qu'es-saie de nous dire leur journal.

Omer HEROUX.

Bloc-notes

Bribes d'histoire

En ces temps de campagne électorale, les orateurs de premier rang des deux partis échappent parfois des phrases ou révelent de temps à autre des détails qui jettent quelque jour sur les hommes et les événements contemporains. Ainsi, il y a peu de jours, M. Fielding, dans son discours d'Halifax, se portait garant du fait que M. Laurier était prêt à accepter la formation d'un ministère de coalition, en 1914, tout au début de la guerre. Il y a à peine vingt-quatre heures, M. Lemieux, à Shawinigan, parlait du refus de M. Laurier, en deux circonstances, d'aller siéger à la chambre des pairs, en Angleterre. Le même orateur, peu de jours auparavant, a dit, s'il faut en croire les journaux, que lord Grey, alors gouverneur général du Canada, conseilla en 1911 à M. Laurier d'envoyer une mission canadienne négocier un traité de réciprocité à Washington, avec le gouvernement Taft. Il faut prendre certaines des assertions de ces orateurs avec un grain de sel. Ainsi, quand M. Lemieux dit à Lachute que les navires de guerre de M. Laurier, le Rainbow et le Niobé, empêchèrent les ports de Vancouver et d'Halifax d'être bombardés par les Allemands pendant la dernière guerre, il ne manque pas de gens pour rester sceptiques devant pareilles déclarations. On sait, par exemple, que de gros croiseurs japonais, — ironie des choses, — protégèrent pendant longtemps les côtes de la Colombie britannique antiatlantique contre les incursions problématiques de navires de guerre allemands en liberté sur l'océan Pacifique, et que la marine de guerre anglaise exerça quelque surveillance sur les alliés et venus des navires allemands sur l'océan Atlantique. D'autres des assertions de ces orateurs vaudraient d'être étayées d'un commencement de preuve; et cela serait même d'un intérêt immédiat; ainsi, le mot de M. Fielding au sujet du consentement tout prêt de M. Laurier à la formation d'un cabinet d'union, en 1914. M. Lemieux promet que nous aurons bientôt, dans un ouvrage en train de paraître, la preuve de ce qu'il dit quant au refus de M. Laurier d'aller siéger à la Chambre des pairs. M. Fielding éclaircira-t-il l'autre question, celle du ministère d'union?

Contre les progressistes

Le Soleil en a tellement contre les progressistes qu'il en oublie presque ses adversaires conservateurs. La tactique qu'il suit à l'endroit des candidats agraires n'est pas pour rallier à son parti les cultivateurs auxquels cet organe officiel de la région de Québec est en train d'expliquer que seul son parti peut gouverner sagement le Canada. Toute la question est là: faut-il être absolument membre du parti libéral pour pouvoir administrer avec bon sens les affaires du pays? Et en quoi des gens qui tiennent à la terre, veulent le développement de l'agriculture et la coordination de tous les efforts canadiens vers la prospérité générale plutôt que vers celle d'un groupe financier et industriel, respectable et important, si l'on veut, mais dont l'existence ne doit pas faire perdre de vue l'intérêt public, seraient-ils incapables à gouverner le pays, en regard d'un groupe de politiciens et d'hommes politiques dont plusieurs des principaux ont une familiarité avec la grande industrie, la haute banque et les grosses entreprises commerciales? Le Soleil aura beau payer cher des articles manifestement dictés par la peur de l'élément agraire, il travaille contre le but qu'il se propose; et, plus il insiste, plus il porte vers le groupement agraire politique possible ceux de ses lecteurs qui sont des cultivateurs. Il fait de la propagande progressiste sans le savoir et sans le vouloir. Il s'étonnera ensuite du succès des idées progressistes!

Rapprochement

Une feuille hostile aux nationalistes parle de la trahison des députés élus avec l'aide des nationalistes, en 1911. M. Bourassa n'est pas bon juge des hommes, en ce fait cette feuille. A ce compte, il faut croire que M. Laurier ne l'était guère, lui non plus; car les Pugsley, les Fielding, les Guthrie, les Carwell, les Pardee, les Maclean, les Clark et cinquante autres de ses partisans libéraux de longue date le lâchèrent cyniquement en 1917 et passèrent à l'ennemi en le dénigrant et, avec lui, ses députés fidèles. Il y a une différence, pourtant: c'est que, tandis que les libéraux d'aujourd'hui accueillent à bras ouverts les Fielding, les Pardee, les Maclean et jusqu'au docteur Clark, insulteur de Laurier, aujourd'hui accepté par M. King lui-même comme candidat libéral dans un comté de la Saskatchewan, les nationalistes sincères, leurs chefs et leur presse ont, depuis 1911 stigmatisés les Sévigny, les Blondin, les Rainville, vingt autres de la même espèce qui ont contribué de la même façon en 1917. Il y a aussi à noter, comme le faisait remarquer M. Bourassa au Monument National, il y a une quinzaine, que, presque chaque fois que ces députés pseudo-nationalistes ont trahi, ils ont voté en bloc avec l'opposition libérale du temps en même temps qu'avec le gouvernement Borden. Et cela tue la légende que des orateurs libéraux voudraient, de ce temps-ci, accréditer à leur profit et au détriment des nationalistes.

M. N. K. Laflamme à Drummondville

Le candidat libéral de Drummond - Arthabaska tient, hier, une assemblée contradictoire avec son adversaire M. Wilfrid Laliberté, candidat de M. Meighen - M. Ernest Lapointe porte la parole - Les concubinages libéraux - M. Garceau, avocat et ancien libéral, est fréquemment interrompu - Il accuse M. Laflamme d'avoir frayé avec les nationalistes - Celui-ci répondra mardi à Victoriaville.

(Par Louis DUPIRE)

Drummondville, le 31. — L'assemblée contradictoire, c'est le Guignol des campagnes. La foule y trouve un plaisir extrême. Hier, les cinq mille personnes qui ont assisté à l'assemblée convoquée par M. N. K. Laflamme, le candidat oppositio-nniste de Drummond et Arthabaska ont eu une joyeuse surprise. La veille même les ministériels avaient tenu une convention et choisi un candidat, M. Wilfrid Laliberté, avocat. Celui-ci a offert la discussion à M. Laflamme qui l'a acceptée de grand coeur. Par un temps magnifique, les auditeurs ont assisté à une bataille oratoire de trois heures. Le sentiment paraît au reste très favorable aux libéraux. Mais l'amen-dement Barrette fournit l'arme la plus redoutable aux ministériels. Ils ne s'en servent jamais sans effet. Elle serait encore plus effective n'était la baroque terminologie parlementaire qui embrouille la foule. Le renvoi à six mois, on le sait, équivaut à l'exécution pure et simple; à la mort d'un projet de loi; mais dans l'esprit des gens non initiés il s'interprète comme un simple ajournement, assez bref.

M. Laflamme, qui ne s'attendait pas à une assemblée contradictoire, n'a pu développer son programme qui comportera, dit-on, certains aspects intéressants et nouveaux et appellera l'attention des électeurs sur des questions que la plupart des autres candidats négligent dans l'om-brage limité à une heure, après que le candidat en exposé les motifs de sa candidature, en anglais et en français, il a pu à peine esquiver le scandale des chemins de fer et de la loi des élections en temps de guerre. Accusé par M. Napoléon Garceau, avocat, qui est cette fois du côté des ministériels, d'avoir déjà frayé avec les nationalistes, M. Laflamme n'a pu fournir d'explications. Il avait par courtoisie abandonné ses dix minutes de réplique à M. Laferté. Mais il a chargé celui-ci de dire à M. Garceau qu'il pourrait entendre les explications du candidat oppositio-nniste en assistant, demain, à l'assemblée de Victoriaville. Ce ne sera sûrement pas l'un des moindres avantages de M. Laflamme, au cours de la campagne, que de n'avoir pas voté contre l'amendement Barrette. L'assemblée d'hier lui était entièrement favorable. Il est évident que la population de Drummond ressent quelque fierté de ce que son candidat soit le plus avoué des Français de la natalité, à Bordeaux, en septembre dernier. "Pour faire sentir en même temps que la gravité du mal (de la dépopulation) la nécessité de redoubler d'efforts et de poursuivre infatigablement cette campagne de salut public, nous terminerons par le tableau parallèle de la natalité française et de la natalité allemande en 1920. Le nombre des naissances habitants, alors qu'il atteignait, chez nos ennemis, la proportion de 285 naissances. D'autre part l'excédent des naissances sur les décès qui ne dépassait pas, en France, 41 naissances pour 10,000 habitants, s'est élevé, en Allemagne, à 127. Dégagées de ces chiffres, — pour les personnes peu habituées à la statistique, — le significatif et terrible avertissement qu'ils renferment. La France compte, aujourd'hui, 39,200,000 habitants; l'Allemagne, 61 millions. Eh bien! si l'on suppose que les taux d'accroissement continuent d'être, pour les deux pays, ce qu'ils ont été en 1920, il suffira de trente ans pour que la population allemande soit à peu près double de la nôtre (89 millions contre 45 millions). Ainsi, avant même l'expiration de la période assignée à l'Allemagne pour le paiement de ses dettes, elle menacerait de nous écraser par sa masse; et qui peut affirmer que l'assistance de nos alliés d'hier nous sauverait encore? Voilà donc les Français avertis de la voie de plus: avoir des enfants ou disparaître, telle est l'alternative..." (Revue hebdomadaire, 1921, No 42, page 354).

L'avenir

Dans un récent article à la Revue hebdomadaire de Paris, M. Fernand Aubertin écrit, comme conclusion de ses remarques sur le troisième congrès français de la natalité, à Bordeaux, en septembre dernier: "Pour faire sentir en même temps que la gravité du mal (de la dépopulation) la nécessité de redoubler d'efforts et de poursuivre infatigablement cette campagne de salut public, nous terminerons par le tableau parallèle de la natalité française et de la natalité allemande en 1920. Le nombre des naissances habitants, alors qu'il atteignait, chez nos ennemis, la proportion de 285 naissances. D'autre part l'excédent des naissances sur les décès qui ne dépassait pas, en France, 41 naissances pour 10,000 habitants, s'est élevé, en Allemagne, à 127. Dégagées de ces chiffres, — pour les personnes peu habituées à la statistique, — le significatif et terrible avertissement qu'ils renferment. La France compte, aujourd'hui, 39,200,000 habitants; l'Allemagne, 61 millions. Eh bien! si l'on suppose que les taux d'accroissement continuent d'être, pour les deux pays, ce qu'ils ont été en 1920, il suffira de trente ans pour que la population allemande soit à peu près double de la nôtre (89 millions contre 45 millions). Ainsi, avant même l'expiration de la période assignée à l'Allemagne pour le paiement de ses dettes, elle menacerait de nous écraser par sa masse; et qui peut affirmer que l'assistance de nos alliés d'hier nous sauverait encore? Voilà donc les Français avertis de la voie de plus: avoir des enfants ou disparaître, telle est l'alternative..." (Revue hebdomadaire, 1921, No 42, page 354).

M. Laflamme paraît tenir à bien.

M. Laflamme fut en quelque sorte le disciple de sir Wilfrid Laurier. Le grand tribun l'avait pris sous son aile et l'a guidé à ses premiers pas d'adulte. Né dans les cantons de l'est, il n'a pas sans peine quitté la ferme et les horizons du village paternel. Mais le vieux chef lui avait prédit qu'il y reviendrait peut-être un jour. La prédiction se réalise. Entrant ensuite dans le vif de son sujet, il reproche au premier ministre de vouloir tirer le rideau sur le passé, ce qui a pour effet de déconcerter un avocat habitué à voir jouer des individus sur les actes qu'ils ont commis. La situation d'un gouvernement en temps d'élection n'est autre que celle d'un accusé comparant devant les jurés. Il ne s'agit pas de savoir si sa conduite actuelle est bonne et si ses promesses d'amendements sont sincères ou non, oui ou non, si est coupable des méfaits dont on l'accuse. M. Laflamme paraît donc indigné de ce que M. Meighen veuille bouleverser la procédure criminelle. Il n'insiste d'ailleurs pas longuement mais entre tout de suite dans la revue des actes du parti ministériel qui, à travers de rapides évolutions, des changements et des allongements de noms, s'incarne, aujourd'hui, dans le parti Meighen. Il rappelle les causes de la défaite de sir Wilfrid Laurier, l'opposition de la haute finance. C'est elle qui, en 1911, centralisée à Toronto, a voulu sa perte et l'a opérée. Mais un auditeur curieux serait peut-être tenté de demander si, pendant les quinze années qu'il a détenues le pouvoir, sir Wilfrid Laurier ne l'a pas reçu de ces mêmes financiers qui, le jour où ils l'ont voulu, ont été assez forts pour le lui enlever. La lutte s'est faite aux deux cris de pas d'annexion aux États-Unis et pas de domination de la province de Québec. La réciprocité qui, disaient, devait amener l'annexion, a été battue. Ce qui, au reste, n'empêche pas de violents anti-américains comme M. Meighen, de s'opposer à la ratification du traité de l'Angleterre avec le Japon sans le consentement préalable des États-Unis. Les fiers patriotes de ce temps-là qui ne voulaient "no truck or trade" avec Washington s'en vont demander les avis de Washington, chapeau bas et tête basse. De même la Québec domination a cessé. M. Laflamme rappelle l'effritement du cabinet. Petit à petit les hommes de talent et de caractère l'ont abandonné. L'honnête M. Monk est en la première, puis M. Nantel et M. Goderis, enfin M. Pelletier lui-même s'en est tiré. Il n'est plus resté que deux hommes qui ne manquaient point de talent, mais qui manquaient singulièrement de caractère. G. P. M. Laflamme aborde ensuite les

L'assemblée de Beauport

M. Armand Lavergne tient tête aux interrupteurs, hier après-midi - Il répète qu'il se présente comme indépendant - Rouges et bleus sont complices.

Beauport, Québec, 31 (D. N. C.).

Une foule immense de plus de six mille personnes s'était donné rendez-vous à Beauport, hier après-midi, pour entendre parler M. Armand Lavergne, candidat dans le comté de Québec. M. J.-Edmond Giroux, maire de Beauport, présidait cette assemblée et a présenté les orateurs aux nombreux auditeurs. M. Chs Dorion, avocat, a porté la parole en premier lieu. Il fait allusion au droit de vote qu'une nouvelle loi fédérale accorde aux femmes canadiennes et il demande à celles-ci de bien se renseigner sur les questions actuelles et d'user de leur droit de vote, comme le feront les femmes des autres provinces. M. Dorion déclare qu'on lui a offert la candidature dans le comté, mais il est fier de dire qu'il a refusé afin d'aider M. Armand Lavergne, choisi par une convention ou plutôt par la majorité d'une grande assemblée. Au sujet de M. Lavergne, l'orateur fait remarquer qu'il n'a été choisi par aucune convention. Il rappelle que M. Lavergne, aux Communes, agissait plutôt comme maire de Québec que comme député du comté de Québec. Il reproche à M. Lavergne de n'avoir pas demandé le rappel de la loi de conscription comme il s'y était engagé par écrit. M. Dorion comprend que dans la province, les libéraux parlent contre Meighen, mais il reproche à ces derniers de n'être pas logiques et d'avoir contribué à la loi de conscription, à la faillite du pays. Il cite le journal des libéraux à Québec, le Soleil, qui, en 1915, publiait des articles en faveur de l'envoi en Europe de contingents canadiens; sir Wilfrid Laurier déclarait à Montréal qu'il aurait fait la même chose que Borden s'il avait été premier ministre du Canada.

M. Dorion reproche aux libéraux d'avoir voté contre l'amendement Barrette en 1917 et d'avoir ainsi approuvé le principe de la conscription. Il reproche aux libéraux de prêcher deux politiques à la fois: la protection dans la province de Québec et le libre-échange dans les autres provinces. Calder à Montréal s'est déclaré contre le libre-échange et M. Lemieux à Saint-Clet a fait une déclaration semblable, pendant que M. Fielding prêchait la réciprocité et le libre-échange. L'orateur remarque aussi que ni Meighen ni l'autre des deux partis n'annoncent de programme concernant les relations du Canada avec l'Empire.

M. Fanning Gosselin, avocat de Québec, est l'orateur suivant. Il dit qu'il était autrefois conservateur, mais qu'il a abandonné ce parti en 1917, parce qu'il était opposé à la conscription. En 1917, il a travaillé pour les libéraux parce qu'il croyait que ces derniers tiendraient leurs promesses. Aujourd'hui, celui qu'il a connu comme le politicien le plus honnête, M. A. Lavergne, qui a refusé des positions, tant du côté libéral que conservateur. Il reproche à M. Lavergne de n'avoir pas tenu les promesses qu'il a faites en 1917, et il demande aux électeurs de voter pour celui qui a toujours pris la défense des Canadiens français.

M. LAVERGNE

Le candidat parle ensuite et est longuement applaudi lorsqu'il commence à parler. Un interrupteur veut parler mais M. Lavergne réplique: "Ne vous occupez pas de cet interrupteur, la prohibition vient de finir, c'est la première cruche qui se débouche." — "Descends, je vais l'arranger." — "Quel est votre nom, mon ami?" — "Descends, je vais te le montrer mon nom." — "Je ne le dirai pas, dit l'inter-rup-teur." La foule crie à M. Lavergne de parler et ce dernier explique son attitude du passé. Après avoir conspué MM. Pelletier, Blondin et d'autres en 1911, il les a combattus en 1917, parce qu'ils avaient trahi leurs promesses. En 1917, il a appuyé M. Lavergne parce qu'il croyait qu'il serait fidèle à sa parole. Dans ce temps-là les libéraux ne cherchaient pas à empêcher de parler mais lui avaient offert la candidature à une convention libérale présidée par M. L.-A. Taschereau. M. Lavergne lit l'engagement signé en 1917, par M. Lavergne et demande à la foule si ce dernier a tenu ses engagements. La foule répond: "Non! Non! Un homme dit: 'Oui!' et l'orateur réplique: 'C'est que, comme lui, vous manquez à vos engagements.'" M. Lavergne reproche à M. Lavergne de n'avoir pas protesté contre la conscription, pas même par son vote en faveur de l'amen-dement Barrette. Il n'a pas protesté non plus contre les dépenses pour la guerre, contre l'enlèvement des exemptions des fils de cultivateurs. Un interrupteur demande à M. Lavergne où il était lorsque les émeutes ont éclaté et l'orateur lui répond qu'on a demandé ses services pour protéger la population de la ville et M. Lavergne lui-même a demandé un rapport à cet effet à la chambre des Communes. M. Lavergne dit à l'inter-rup-teur qu'il le reconnaît et qu'il était un agent provocateur. L'orateur cite ensuite "Le Soleil" en date du 6 septembre 1921. "Ce n'est pas mon journal, dit M. Lavergne, car je n'ai pas d'argent pour le faire vivre int et le 'Canada' et c'est pas moi qui suis la crèche nor ouis". Dans "Le Soleil", l'orateur cite une dépêche dans laquelle on dit que le gouvernement des fermiers dans Ontario se déclare en faveur des écoles bilingues et est favorable aux Canadiens français.

Il félicite les fermiers-uns d'avoir été les premiers à reconnaître l'unité des races au Canada. Au sujet du tarif, M. Lavergne demande la commission permanente du tarif qui protégera également les producteurs et les consommateurs du pays. M. Lavergne dit aux électeurs qu'il se présente à eux comme indépendant des deux partis, il est libre et veut rester libre de toute entrave. Il rappelle qu'au Comité des bills privés, bleus et rouges s'unissent, lorsqu'il s'agit des gros intérêts financiers. "En 1911 et 1917, nous nous avions avertis des dangers qui menaçaient le pays. Lavez-vous-ous la conscription? Les bleus vous l'ont donnée et les rouges les ont appuyés." "Qui avait raison? Peu importe les injures que l'on peut nous dire, le temps emporte l'insecte et l'injure, et l'homme reste dans son impérisable honnêteté." La foule applaudit M. Lavergne lorsqu'il cesse de parler puis M. Giroux remercie les auditeurs et M. Laroche, où l'as-ssemblée s'est tenue.

Il a répondu à M. Laliberté que le tort des libéraux en 1916 avait été de faire confiance à M. Borden qui s'était engagé à ne présenter aucune mesure controversée au cours de l'année de prolongation qu'on lui avait accordée. M. Borden pointa alors cependant la peine à convaincre des auditeurs sérieux que des gens qui dès ce moment dénonçaient le gouvernement comme un gouvernement de bandit, pouvaient logiquement lui faire confiance. Ou ils étaient de hideux éconômistes quand ils parlaient de la sorte, ou alors ils étaient doués d'une naïveté confinant à la sottise et qui les rend évidemment impropres à la vie politique.

En réponse à une interruption, M. Lapointe a déclaré qu'il n'avait jamais couché avec les nationalistes. Il est sans doute plus fier d'avoir couché avec M. Borden depuis le commencement de la guerre jusqu'à la conscription, que de la motion Lapointe destinée à lui attirer les bonnes grâces nationalistes. Il est sans doute plus fier de coucher aujourd'hui avec M. Fielding, l'ancien vieillard, qui a poignardé Laurier et dont M. Lapointe rougissait à la convention libérale de 1919; il sera sans doute plus fier de coucher, demain, avec Red Mike Clark qui a insulté aux cheveux blancs de sir Wilfrid Laurier, en 1917 et lui a craché au visage sa bave, au retour d'un voyage à Hull. M. Lapointe couchera demain avec tous ceux qu'on a trompés par le parti libéral en 1917. Il n'est pas autrement difficile sur ceux qui entrent dans son lit ou dans le lit des autres. Il a dit des discours de M. Garceau, maire de Drummondville, a précisément porté sur ce long concubinage des libéraux avec les conservateurs et avec les unionistes qui les ont la-

(Suite à la 3ème page.)

COMMERCE ET FINANCE

LE MARCHÉ DES VIVRES

LE PRIX DES POMMES DE TERRE BAISSE DE 10 SOUS LE SAC. — LES ARRIVAGES DE LA SEMAINE DERNIERE. — LES VIANDES.

Les arrivages de beurre pour la semaine terminée, samedi, ont été de 7,830 colis, une augmentation de 882 colis, en comparaison avec la semaine correspondante de 1920.

LES ENCHERES — Saint-Hyacinthe, 31. — A la vente de la pêche, tenue samedi, 100 colis de beurre ont été offerts et vendus à 36s.

LES PRIX DU GROS FARINE

Nouvelle récolte: Première qualité, le baril \$7.60. Deuxième qualité, le baril \$7.10.

OEUF

BEURRE

FROMAGE

LES VIANDES FUMEES

LES POMMES DE TERRE

LES RECETTES DU PACIFIQUE CANADIEN

COMPAGNIE DE GARANTIE

OBLIGATIONS

CITE D'EDMONTON

STERLING BOND CORPORATION

RENTE-T. LECLERC

RENTE-T. LECLERC

RENTE-T. LECLERC

RENTE-T. LECLERC

RENTE-T. LECLERC

RENTE-T. LECLERC

RENTE-T. LECLERC

RENTE-T. LECLERC

RENTE-T. LECLERC

Augmentation. Les chiffres pour les neuf mois terminés en septembre indiquent un total de recettes nettes de \$21,900,671, une augmentation de \$2,743,531, en comparaison avec la période correspondante l'an dernier.

Voici les recettes brutes et nettes pour les neuf mois, comparativement à la même période de 1920:

Brutes 1921 1920 Dim. Nettes 1921 1920 Dim.

Septembre \$19,949,761 \$4,320,049

Octobre 20,604,167 2,222,072

Novembre 23,799,148 4,073,010

Décembre 24,800,632 7,700,822

Janvier 20,009,287 3,908,654

Février 17,994,768 2,200,812

Mars 17,375,760 1,619,485

Avril 16,480,574 2,636,817

Mai 16,459,386 3,197,941

Juin 13,892,416 2,341,846

Juillet 13,761,840 2,646,131

Août 14,705,726 2,450,908

Septembre 12,768,986 813,391

Octobre 14,465,439 841,424

Novembre 20,604,167 2,222,072

Décembre 23,799,148 4,073,010

Janvier 24,800,632 7,700,822

Février 20,009,287 3,908,654

Mars 17,994,768 2,200,812

Avril 17,375,760 1,619,485

Mai 16,480,574 2,636,817

Juin 16,459,386 3,197,941

Juillet 13,892,416 2,341,846

Août 13,761,840 2,646,131

Septembre 14,705,726 2,450,908

Octobre 12,768,986 813,391

mois d'octobre 1920 avait aussi indiqué une diminution en comparaison avec 1919.

Ex-dividende aujourd'hui

Ont. Steel Prod. Prf. 1-3-4 % Can. Converters 1-3-4 % Dominion Bridge 2 %

Dividendes déclarés

Banque d'Hochelaga. Dividende de 2-1-2 p. c. pour le trimestre se terminant le 30 novembre, payée

ANTIKOR-LAURENCE

CHOISISSEZ VOTRE PLACEMENT

entre les obligations suivantes, offertes au taux de rendement indiqué:

Table listing various municipal bonds from Ville de Paris, Hull, Grand'Mer, etc., with interest rates and maturity dates.

Versailles Vidricaire Bouillais advertisement for Montreal, Quebec, and Ottawa.

PLACEMENTS DE NOVEMBRE 1921

Table of placements for November 1921, listing locations like Ville de Paris, Vancouver, etc., and their respective interest rates.

LA CORPORATION DES OBLIGATIONS MUNICIPALES advertisement.

Rendement de 5% à 6.36%

Table showing interest rates for various provinces and cities like Ontario, Manitoba, etc.

RENTE-T. LECLERC advertisement, Banquier et Courtier.

le 1er décembre aux actionnaires inscrits le 15 novembre.

La livre sterling

Cours du change sterling à New-York et à Montréal

Inflammation des yeux

Si vos yeux sont enflammés, fatibles, fatigués ou surmenés, vous souffrez de l'inflammation des yeux.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure

Procureur de la Cour Supérieure

CHOISISSEZ VOTRE PLACEMENT

entre les obligations suivantes, offertes au taux de rendement indiqué:

Table listing various municipal bonds from Ville de Paris, Hull, Grand'Mer, etc., with interest rates and maturity dates.

Versailles Vidricaire Bouillais advertisement for Montreal, Quebec, and Ottawa.

PLACEMENTS DE NOVEMBRE 1921

Table of placements for November 1921, listing locations like Ville de Paris, Vancouver, etc., and their respective interest rates.

LA CORPORATION DES OBLIGATIONS MUNICIPALES advertisement.

Rendement de 5% à 6.36%

Table showing interest rates for various provinces and cities like Ontario, Manitoba, etc.

RENTE-T. LECLERC advertisement, Banquier et Courtier.

Obligation et Action advertisement with the slogan 'What's in a Name?' and details about Dupuis Frères, Limited.

Le chiffre de ventes a augmenté de 800% en dix ans; il atteindra vraisemblablement \$4,400,000 cette année; c'est dire qu'un profit net de 3% suffira à assurer le service des dividendes sur toute l'émission.

Crédit National, Limitede advertisement, Chambre 715, Edifice Dominion Express, 145, rue Saint-Jacques, Montréal.

NOUVELLE EMISSION advertisement for \$700,000 in 6% obligations with a 10-year term.

Compagnie des tramways de Montréal advertisement, Avis de dividende.

COKE DE GAZ advertisement, LE COMBUSTIBLE BON MARCHE ET PROPRE.

RENTE-T. LECLERC advertisement, Banquier et Courtier.

RENTE-T. LECLERC advertisement, Banquier et Courtier.



LA VIE SPORTIVE

UN TOURNOI INTERNATIONAL

Des sportsmen bien connus ont l'intention d'organiser un concours de lutte libre dans la métropole — Un projet populaire.

Dans tous les clubs athlétiques de la métropole les jeunes athlètes se sont mis à pratiquer la lutte plus que jamais, ce qui prouve que, de ce côté, qui ne manque pas d'intérêt, l'idée d'un tournoi ouvert à tous a déjà fait son chemin.

Il faudrait que les lutteurs qui représentent les différents catégories sachent qu'ils seront les bienvenus dans le championnat et qu'ils n'ont qu'à se faire inscrire à un endroit désigné.

L'ASSAUT Mc TIGUE-CROUSE MERCREDI SOIR A L'ARENA

Cette bataille devrait attirer une foule nombreuse — Mickey Delmont vs Mike Sullivan en semi-finale — Mc Kimmey de retour de New-York.

Jimmy McKimney, du "National Sporting Club", est revenu de New-York, samedi. Rencontre, hier, à l'Arena, il a déclaré que Mike McKimney avait gagné à Montréal, aujourd'hui, afin de terminer cet soi entraînement préparatoire à l'assaut de mercredi avec Buck Crouse, de Philadelphie.

McKimmey dit qu'il a vu pratiquer McKimney au gymnase Grupp, à New-York, et il a été surpris de la rapidité de l'Irlandais dans le gymnase.

Mc GILL DÉCLASSÉ PAR LES VARSITY

LES ETUDIANTS DE TORONTO ONT TRIOMPHÉ PAR 16 A 2, SAMEDI APRES-MIDI. — CTS DEUX CLUBS SONT MAINTENANT EGAUX POUR LA PREMIERE PLACE. — LES AUTRES JOUTES.

Toronto, 31. — Jouant une partie quasi parfaite, les joueurs représentant l'université de Toronto ont triomphé du McGill d'une façon décisive, samedi après-midi, en battant les montrealais par un résultat de 16 à 2. Cette joute a été disputée en présence de 15-600 personnes et les recettes se sont élevées à près de \$22,000.

qu'ils tripleraient le total des points des locaux. La partie fut marquée de plusieurs touches. La réapparition de Frank McGill, capitaine de l'équipe du M. A. A. en 1919, fut un des faits saillants de la partie.

WESTMOUNT BLANCHI L'équipe intermédiaire de rugby du Grand-Tronc a défait les Westmount par 17 à 0, samedi, dans une partie tellement brutale que ce match dégoûta les spectateurs.

Table with 2 columns: Club Name, Points. Lists McGill, Varsity, etc.

Table with 2 columns: Club Name, Points. Lists Cornwall, Westmount, etc.

ELLE EVITE L'OPERATION

"Fruit-a-tives" la ramène à sa santé normale

153, avenue Papineau, Montréal. J'ai souffert des douleurs atroces dans le bas du corps, pendant trois ans. J'étais gonflée. Je consultai un spécialiste qui me dit qu'il me faudrait subir une opération. Je refusai.

Les courses à Maisonneuve

Les courses au trot les plus contestées jamais vues à Montréal ont été disputées hier après-midi à l'hippodrome de la partie Est. Il y avait deux free for all à l'affiche mais on n'a pu les terminer à cause de l'obscurité.

McTigue met son adversaire hors de combat

New-York, 30. — Mike Tigue a knocké K. O. Jaffe, de New York à la cinquième ronde d'un combat de douze assauts qui avait eu lieu, samedi soir au "Commonwealth Sporting Club."

Chemin de fer National du Canada

Service de train supplémentaire sur la subdivision de Montfort, lundi le 7 novembre 1921.

ST-DENIS SEMAINE PROCHAINE

Matinée Mardi (Toussaint) et Samedi L'Opera San Carlo Venant directement au grand complet d'une saison triomphale au MANHATTAN OPERA, de New-York dans le superbe répertoire suivant: LA TOSCA (avec Anna Pizzi), bénéfice des aveugles de la guerre en Italie; Mardi matinée (Toussaint) LA BOHEME; Mercredi soir, CARMEN (avec Ferzabini); Mercredi, MME BUTTERFLY; Jeudi, LA TRAVIATA (avec Josephine Lucchese, la seconde Galli-Curi); Vendredi, FAUST (avec Elizabeth Amiden); Sam. soir, THAIS (avec Anna Pizzi); Sam. soir, IL TROVATORE.

RECORDS de Novembre La Voix de son Maître

"La Voix de son Maître"

En Vente Maintenant RECORDS ETIQUETTES ROUGES 74710—Quartet en A majeur Assai Agitato, Schuman op. 41 no 3, Q. Flozaly 74711—Sérénade Melancolique—Salon de violon avec orch. Jascha Heifetz 64993—To Spring. (Solo de violon avec piano) ... Fritz Kreisler 64990—Mallinata (Italian) ... Giuseppe de Luca 64991—Love Messenger Waltz (Italian) ... Amelita Galli Curci 74712—Eugine Onegin Air di Lenki. (Témor italien) ... Giovanni Martinelli

Foisy Freres Inc. Vitrolas modèles Cabinet et modèles Portatifs. DEPUIS \$40.00 à \$415.00

La coupe Dunlop est gagnée par le club Gladstone

Morecroft, du club Gladstone, de Toronto, a gagné la coupe annuelle de cinq milles du Y.M.C.A. (succursale Nord), samedi après-midi. Il a effectué le trajet en 26 minutes 15 1/2 secondes. J. Delo, un de ses co-équipiers, le suivit à un cinquième de seconde. Eddie Lawrence, du C.R.B.A.A.A., arriva troisième, suivi de A. Scholes, du club Gladstone, et de P. Legg, du McGill.

Le trophée Dunlop a été gagné par le club Gladstone avec douze points tandis que le C.P.R. A.A.A. s'est assuré la deuxième place avec 39 points.

Lorsque pris de nausées, faites l'essai de ce remède simple

Quand vous ne savez pas au juste si vous allez restituer ou non ce qui gêne votre estomac, quand vous sentez que vous avez l'air chétif, et que vous ne valez guère mieux, ce qu'il vous faut c'est vingt gouttes de Nerviline dans de l'eau sucrée. Le changement que vous éprouverez sera presque magique.

Cour Supérieure

Province de Québec, Cour Supérieure District de Montréal. No 4665. Dame AMELIA BOUGIE, des cité et district de Montréal, épouse commune en biens de PLACIDA GAGNON, autrefois dite et district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus, défendeur.

Cour de circuit

Province de Québec, Cour de circuit District de Montréal. No 10903. J.-A. RENAUD, demandeur, contre WILFRID CLERMONT, défendeur et BENJ. BENOIT, avocat distrayant.

TARIF DES PETITES AFFICHES

DEMANDES D'EMPLOI: — Jusqu'à 25 mots, 20 cts, et 1 sou par mot supplémentaire. DEMANDES D'ÉLEVÉE: — Jusqu'à 25 mots, 20 cts, et 1 sou par mot supplémentaire. CHAMBRES A LOUER: — 15 sous jusqu'à 100 mots, 1 sou par mot supplémentaire.

AGENTS DEMANDES

Bons agents, hommes ou femmes peuvent se faire un bon salaire pour solliciter dans la ville ou la campagne pour marque bien connue partout. Ecrite casier no 17, Le Devoir.

ELEVES DEMANDES

COURS INDIVIDUELS. Matières classiques et commerciales. Enseignement bilingue. Préparations aux Examens.

AUTOMOBILES

CHAUFFEURS MECANICIENS demandés. S'adresser au journal, 708 Després pour dames, 504, Cochrane, 708 Després Est. Tel. Est 4344.

REPARATIONS

MEUBLES de toutes sortes polis et rembourrés; matelas et valours refaits. Echangeons meubles neufs contre vieux. Rolland Frères et Cie, 1294 St-Denis et St-Jacques. St-Louis 3374.

Cartes Professionnelles ET Cartes d'Affaires

ARCHITECTE 74 ST-JACQUES Main 1547 J. Albert La Rue ARCHITECTE Plans — Devis — Quantités Estimées — Evaluation — Surveillance, etc. 1026 ave. Fairmount O., 350, Grande Allée, Rockland 2734

ASSURANCES ET VITRES

ASSURANCE BRIS DE GLACES, ACCIDENT ET MALADIE Ne fait pas partie de l'association

AVOCATS

Archambault & Marcotte 30 rue St-Jacques, Montréal. 2761. Joseph Archambault, C.R. M.P., Emile Marcotte, L.L.B., J. Edm. Gagnon, L.L.B.

DEMETRIUS BARIL

Bureau 15 boulevard St-Laurent, Tél. Main 3264. Résidence, 2243 St-Denis. Tél. Calumet 487.

CARTIER & CARTIER

Jacques Cartier, L.L.L., Jean-Victor Cartier, L.L.L. — Etude: 45, Place d'Armes Immeuble Wilson, chambre 422. Tél. Main 3328.

ARTHUR LALONDE

AVOCAT, PROCUREUR, ETC. Etudes Forest, Lalonde et Coffin. Edifice du Crédit Foncier, Montréal. Résidence, téléphone: Est 2281.

PAGER & CLOUTIER

Victor Pager Arm. Cloutier AVOCATS. mc ste Power - 85-ouest, Craig Tel. Main 5598.

ST-GERMAIN, GUERIN & RAYMOND

Tel. Main 5194 80 rue St-Jacques. P. St-Germain, L.L.L., L. Guerin, L.L.L., B. Panet-Raymond, L.L.L.

VANIER & VANIER

Antoine Vanier Guy Vanier AVOCATS. Tél. Main 2682, 97 rue Saint-Jacques.

DOCTEURS

Consultations: de 1 h. à 4 p.m. EST 6736 Docteur A. DESJARDINS Médecin de l'Institut Ophthalmique à Nazareth. Maladies de yeux, des oreilles, du nez et de la gorge.

COLLEGE DE BARBIERS

Voulez-vous occuper une excellente position, avec le plus haut salaire payé? Quelque semaine d'apprentissage suffisant; système moderne. Position assurée, pourcentage payé en apprenant. S'adresser Moler Barber College, 81 St-Laurent.

Dr J.M.E. Prévost

ces hôpitaux de Paris, Londres, New-York Spécialiste dans le traitement des maladies d'estomac, de la vessie, des reins, de la vessie et des organes Génito-Urinaires. Aussi Maladies vénériennes.

Dr J.-M.-A. VALOIS

Maladies des voies urinaires 40, rue Saint-Denis, Montréal.

Ous avez peut-être une affection rénale sans le savoir

Si vous avez mal dans le dos et éprouvez une sensation de tension, c'est une preuve évidente que vos reins ne fonctionnent pas comme ils le devraient. Ce dont vous avez besoin alors est un traitement aux Pilules du Dr Hamilton. Elles contiennent de la mandragore et de la noix d'Amérique et exercent une action très bienfaisante sur le foie et les reins.

COUR SUPÉRIEURE

Province de Québec, Cour Supérieure District de Montréal. No 4665. Dame AMELIA BOUGIE, des cité et district de Montréal, épouse commune en biens de PLACIDA GAGNON, autrefois dite et district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus, défendeur.

COUR DE CIRCUIT

Province de Québec, Cour de circuit District de Montréal. No 10903. J.-A. RENAUD, demandeur, contre WILFRID CLERMONT, défendeur et BENJ. BENOIT, avocat distrayant.

TARIF DES PETITES AFFICHES

DEMANDES D'EMPLOI: — Jusqu'à 25 mots, 20 cts, et 1 sou par mot supplémentaire. DEMANDES D'ÉLEVÉE: — Jusqu'à 25 mots, 20 cts, et 1 sou par mot supplémentaire. CHAMBRES A LOUER: — 15 sous jusqu'à 100 mots, 1 sou par mot supplémentaire.

AGENTS DEMANDES

Bons agents, hommes ou femmes peuvent se faire un bon salaire pour solliciter dans la ville ou la campagne pour marque bien connue partout. Ecrite casier no 17, Le Devoir.

ELEVES DEMANDES

COURS INDIVIDUELS. Matières classiques et commerciales. Enseignement bilingue. Préparations aux Examens.

AUTOMOBILES

CHAUFFEURS MECANICIENS demandés. S'adresser au journal, 708 Després pour dames, 504, Cochrane, 708 Després Est. Tel. Est 4344.

REPARATIONS

MEUBLES de toutes sortes polis et rembourrés; matelas et valours refaits. Echangeons meubles neufs contre vieux. Rolland Frères et Cie, 1294 St-Denis et St-Jacques. St-Louis 3374.

AGENTS DEMANDES

Bons agents, hommes ou femmes peuvent se faire un bon salaire pour solliciter dans la ville ou la campagne pour marque bien connue partout. Ecrite casier no 17, Le Devoir.

ELEVES DEMANDES

COURS INDIVIDUELS. Matières classiques et commerciales. Enseignement bilingue. Préparations aux Examens.

AUTOMOBILES

CHAUFFEURS MECANICIENS demandés. S'adresser au journal, 708 Després pour dames, 504, Cochrane, 708 Després Est. Tel. Est 4344.

REPARATIONS

La Perfection en fait de Cigares OYDO HABAHA SPORTSMAN d'un cachet particulier. 15c QUALITE SUPERIEURE

EDUCATION

L'anglais enseigné par la poste 25c la leçon Toute dernière méthode. Résultats surprenants en quelques semaines. Je garantis par écrit faire lire, écrire et parler mon élève en anglais dans l'espace de 40 leçons. Établir 117 à 15 ans. Écrire pour détails. Mlle BLANCHÉ FISHER, Doct. 78 1264 av. Lexington, New-York, N.Y.

ESTAMPES EN CAOUTCHOUC

Estampes en Caoutchouc EN TOUS GENRES. A. Derome & Cie 28 RUE-DAME EST, 711 N.E. 4079

ELECTRICIEN

GUSTAVE CHAUVIN ELECTRICIEN 10 avenue du Parc Installation d'éclairage, appliques, sonneries et téléphones. Téléphone: Plateau 2933

JOS. BONHOMME, Limitée

Manufacturiers de carrosseries de livraison. Vendeurs autorisés de l'automobile Ford. Toujours en mains: runabout, touring, coupé, sedan et camions. Pièces de change. 200 RUE GUY

Paul GUILLET, B. A.

NOTAIRE ET COMMISSAIRE 1807 MASSON, ROSEMONT. TEL. LAS 3242

HORACE H. LIPPÉ

NOTAIRE 180 ST-JACQUES Main 3222 PROFESSEURS

Leblond de Brumath

259-EST. RUE ONTARIO. Bachelier de l'Université de France et de l'Université Laval, officier d'Académie, auteur de plusieurs ouvrages. Le plus ancien cours de préparation aux examens établi à Montréal. Qui veut devenir rapidement médecin? avocat? dentiste? pharmacien?

PIANISTE

ACCOMPAGNEMENT CONCERT LUCIEN JOLICOEUR PIANISTE Leçons à domicile. Professeur au collège St-Marie. Récitals privés. 1281, RUE CARTIER St-Louis 6734v.

O. O. SAMSON CHARBON

Anthracite ou Bitumineux Spécialité: Commencement de contacts, écoles et manufactures. Qualité: le MEILLEUR sur le marché. Tel. St-L. 1731v. 49 DE LANAUDIERE.

COMPTABLES

P. A. GAGNON COMPTABLE LICENCIÉ (CHARTERED ACCOUNTANT), chambre 315-316-317, Edifice Montréal Trust, 11 Place d'Armes, Montréal. Tel. Est 4912.

CADRES ET MIROIRS

4e Cie Wisintainer & Fils Inc. Manufacturiers de cadres, miroirs, miroirs, importateurs de chronomètres, montres, vitres convexes et ordinaires. Vieux cadres réparés, redorés; miroirs réargents. Une spécialité. Gros et détail. 35-40 BOUL. ST-LAURENT Manufacture: 7 Clark. Tel. Plateau 2616

NOTAIRE

Heures de bureau: Tel. St-Louis 2143 de midi à 8 p.m. CHS. ARCHAMBAULT Notaire 755 AV. MONT-ROYAL EST, MONTREAL

COURTIERS EN IMMEUBLES

A. JETTE ET CIE, courtiers en immeubles (Établi 1885), expert en propriétés. Edifice Crédit Foncier, 35 Saint-Jacques. Prêts libre et prime hypothécaire. Achats et balances de terre de vente et d'hypothèques.

**LES SYNDICATS CATHOLIQUES**

CONSEIL CENTRAL

Le conseil central des syndicats catholiques et nationaux a tenu, à sa dernière réunion, une séance très chargée. On a procédé à l'élection du comité spécial chargé de préparer le prochain congrès de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada, qui doit avoir lieu à Montréal. Ce comité est composé de sept membres: MM. D. Pilon, G. Tremblay, A. Charpentier, J. 3 Beaudoin, P. Laganière, J. P. Maro et C. Bernier. Le comité nommé a le pouvoir de s'adjoindre le nombre de membres qu'il lui plaira. Une importante résolution du Syndicat catholique et national des plombiers relative au respect des règlements de plomberie a été adoptée après explication. En voici le texte:

"Considérant que la dernière liste officielle des compagnons plombiers de la cité de Montréal ne contient environ que 150 noms d'ouvriers plombiers;

"Considérant que ce nombre de 150 est de beaucoup inférieur au nombre des ouvriers compagnons plombiers pratiquant l'art de la plomberie dans la cité de Montréal;

"Considérant que le règlement no 318, paragraphe a, de la Cité de Montréal comporte la stipulation suivante: Aucune personne ne peut exercer le métier de plombier dans les limites de la cité de Montréal si elle n'a obtenu une licence suivant les dispositions du règlement no 432 concernant les impositions, taxes et licences.

"Considérant que le dit règlement no 318 a été amendé comme suit: Par le règlement no 720 s. 11a, il est défendu à tout maître plombier d'employer un compagnon-plombier qui n'a pas obtenu une licence de la cité ainsi qu'un certificat de compétence du Bureau d'examineurs des plombiers, suivant les dispositions de la section 5 du présent règlement.

"Considérant le grand nombre d'ouvriers compagnons plombiers qui, aujourd'hui, pratiquent l'art de la plomberie dans la cité de Montréal sans s'être conformés au paragraphe du règlement 318;

"Considérant le grand nombre de patrons ou maîtres-plombiers qui, aujourd'hui, violent les dispositions de la section 11a du règlement no 720.

Il est proposé que le S.C. et N. des plombiers de Montréal fasse tenir copie de la présente au C.C. des S.C. et N. en le priant de protester auprès du Conseil municipal de la Cité afin qu'il prenne les dispositions nécessaires pour assurer la parfaite observance du par. a du no 318, ainsi que celle de la sec. 11a du règlement no 720.

La présente résolution avait comme parrains MM. Emile Petit et A. Dubois.

Cette résolution était incluse dans le rapport du comité exécutif. Le comité d'organisation est actuellement à dresser un programme de propagande qu'il mettra en exécution bientôt. Le délégué H. G. Vaillant, des employés de magasin, a suggéré au Conseil de se faire représenter à la Chambre de Commerce où d'importantes questions concernant le travail organisé étaient discutées. La suggestion a été référée au comité exécutif. Le délégué Vaillant a aussi soulevé la question d'une fête au profit du Conseil; la question a été également référée à l'exécutif.

Il est annoncé au Conseil que deux nouveaux cercles d'études se-

ront bientôt fondés: un pour l'ouest, l'autre pour l'est de la ville. Les adhérents peuvent donner leur nom à M. A. Dorais pour l'est, 248, Orléans et à M. A. Gougeon, pour l'ouest, 408, Richmond.

Tous les délégués du Conseil doivent prendre avis que les élections semi-annuelles auront lieu à la prochaine séance le 11 novembre.

**SYNDICAT DES PRESSIERS**

Le syndicat catholique et national des pressiers s'assemble ce soir, à la salle des Oeuvres paroissiales, 1939, rue St-Dominique. Tous les membres doivent se faire un devoir d'assister afin d'étudier un projet de contrat de travail et aussi de recevoir le rapport du comité de propagande. Il y aura d'intéressantes communications. Qu'on se le dise.

**SYNDICAT DES PLOMBIERS**

Le syndicat catholique et national des plombiers s'assemble ce soir, à la salle des syndicats catholiques, 3 Craig est. Des questions de grand intérêt technique sont à l'ordre du jour. Que tous les membres soient présents. Par ordre.

**SYNDICAT CANADIEN CAR**

Le syndicat catholique et national des wagonniers, section Canadian Car and Foundry s'assemble, mercredi soir, à la salle du Collège de Ste Clotilde, 78, Chemin de la Côte-St-Paul. Il y aura des visiteurs à cette réunion. D'importantes questions concernant entre autres le travail du dimanche, seront étudiées. Par ordre de Z. Santerre, président.

**CHEZ LES CARROSSIERS**

Le syndicat catholique et national des carrossiers ne s'assemblera pas demain soir, à cause de la Toussaint. La séance est remise à dimanche prochain, dans l'après-midi, soit à 2 heures 30, le 6 novembre.

Le syndicat des carrossiers aura son 4ème euchre annuel à la salle de l'Assistance Publique le 10 novembre. Tous ceux qui veulent des billets peuvent s'en procurer au Secrétariat. L'organisation est parfaite; les prix sont nombreux et jolis; les services de l'orchestre Duvall sont retenus pour la soirée.

**AUX FEMMES A L'AGE CRITIQUE**

La lettre de cette femme donne le moyen de passer sans danger la crise.

Lancelles, P. Qué.—"Pendant la période critique que je me sentais si faible et si épuisée que je pouvais à peine faire mon travail. Je pris du Composé végétal de Lydia E. Pinkham et il me fit beaucoup de bien. J'avais essayé d'autres remèdes, mais je place le Composé Végétal au-dessus de tous les autres. C'est pourquoi je dis à toutes les femmes que je connais le grand bien qu'il m'a fait."—Mme WENDY BROWN, Lancelles, Province de Québec.

Des symptômes tels que: la sensation d'étouffement, des bouffées de chaleur, des maux de tête, le mal de dos, la crainte d'une catastrophe, la timidité, des bourdonnements d'oreilles, des palpitations, des étincelles devant les yeux, des irrégularités, de la constipation, de l'appétit irrégulier, de la faiblesse et des étourdissements devraient indiquer aux femmes à l'âge critique le végétal de Lydia E. Pinkham, du soin de leur faire franchir sans danger cette crise ainsi que le fit Mme Brown.

**Vous êtes invitée à écrire pour demander un conseil gratuit.**

Les femmes peuvent recevoir un bon conseil qui ne leur coûtera rien en écrivant à Lydia E. Pinkham Medicine Co. à Lynn, Mass.

**ATELIER DE GRAVURE**

**CHAMPIGNONS ANCHOIS**

**MEYRET & PINSAN**

Vous trouverez dans les bonnes épiceries les délicieux Pâtes de Foies gras aux Truffes du Périgord - les Champignons et les Anchois à l'huile d'olive de la maison Meyret & Pinsan de Bordeaux, France.

LAPORTE, MARTIN, LIMITEE Montreal.

**POURQUOI PORTEZ-VOUS UN CORSET ?**

Permettez à l'Institut Hygiénique Nemo de Montréal, chez Goodwin, de vous démontrer pourquoi vous devez porter un corset.

Voici maintenant résolu un problème important — un problème qui n'a jamais été autant approfondi auparavant. D'une fantaisie de la mode, le corset est devenu un traitement chirurgical. Ceci semble une assertion hardie, mais, néanmoins c'est la vérité.

Le devoir d'une corsetière consiste non seulement à vous avantager d'une grâce et d'une beauté de lignes parfaites, mais surtout de permettre aux organes abdominaux de demeurer dans leur position normale. Et c'est exactement l'avantage offert par notre nouveau service.

Car nous avons une garde malade expérimentée dans l'ajustement des corsets, qui choisira pour vous le corset du modèle et de la grandeur qui vous sont exactement nécessaires.

Jamais un avantage d'une importance aussi incommensurable n'a été offert aux femmes. Nous avons, à notre Corseterie, un assortiment complet des articles Nemo.

**L'Institut Hygiénique NEMO de Montréal**

**CHEZ Goodwin's LIMITED**

Faites vos achats chez Goodwin — Au deuxième.

**La mode varie constamment dans les Manteaux de la Maison Desjardins mais, à la Qualité et à la Confection, on peut rien ajouter**

Dans la fabrication des modèles originaux, chaque dessin est un avant-coureur des modes à venir; car, malgré le nombre et la profusion des manteaux exposés, nous n'en avons pas deux pareils.

Chaque création représente un idéal amené à la perfection, par des ouvriers soucieux de transformer les pelletteries qu'ils façonnent, en perles riches et brillantes, destinées à l'écrin de la mode et de l'élégance.

**PHOQUE D'HUDSON, VISON, CHAT SAUVAGE, CASTOR ET MOUTON DE PERSE**

se rencontrent dans nos séries qui possèdent un irrésistible attrait, grâce à leur luxe et à leur incontestable valeur.



**Chas Desjardins & Co. Limités**  
30, Rue St-Denis  
Montréal

**UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL**

FACULTE DE PHILOSOPHIE

Horaires des cours (1ère semaine de novembre)

**I.—Cours régulier**

Lundi: congé universitaire.

Mardi: congé universitaire.

Jeudi: 8 h. p. m. — Psychologie. — Professeur Pineault. Origine et évolution des espèces (I)

Samedi: 8 h. p. m. — Histoire de la philosophie. — Prof. Forest.

Platon: vie, oeuvre, méthode, caractère général.

**II.—Cours spécial**

Samedi: 8 h. a. m. — Logique. — Prof. Pineault. — Termes: espèces, supposition.

Samedi: 9 h. 30 a. m. — Morale. — Prof. Perrin. — Propriété privée: adversaires I Platon.

**III.—Cours public**

La semaine prochaine, ouverture du cours public: conférence sur — Dante — par le doyen de la Faculté, M. L. Perrin, P. S. S.

Entrée libre

Tous les cours se donnent à l'Université, 185, rue Saint-Denis.

**Accident de chasse**

Ernest Labelle, 14 ans, de Saint-Jérôme, a été dangereusement blessé, hier après-midi, alors qu'il était à chasser avec quelques amis. Il a été atteint à l'abdomen par une balle qui lui a transpercé le foie. L'accident est survenu à l'entrée d'un bois, à environ un mille de Saint-Jérôme où Labelle s'était rendu avec deux autres amis, Noël Traversier et Joseph Pilon. Le coup qui a atteint Labelle a été tiré par mégarde par Traversier. Tous trois marchaient ensemble, à la recherche de perdrix, lorsqu'un passant dans les broussailles, le chien du fusil de Traversier s'est accroché dans des branches et le coup est parti.

Immédiatement après l'accident, Labelle a été transporté à la demeure de ses parents et le docteur Labelle a été appelé. On croit que la victime sera transportée à Montréal aujourd'hui, si toutefois son état le permet.

Traversier s'est livré lui-même entre les mains de la police.

**DEPART DE L'EMPIRESS OF BRITAIN DE QUÉBEC, MARDI, LE 1er NOVEMBRE 1921.**

L'Empress of Britain partira de Québec, mardi le 1er novembre. Lundi le 31 octobre, les passagers enregistrés pour ce navire pourront partir de Montréal, par le train régulier no 258, qui quitte la gare Windsor, lundi le 31 octobre, à 11-20 p. m. ou mardi le 1er novembre par le train régulier du Pacifique Canadien, le no 350, "Le Frontenac", de la gare Windsor, à 9.00 a.m. Arrivés à Québec, ils seront transportés immédiatement de la gare du Palais à l'embarcadere du navire.

**Effets d'une explosion**

Paris, 29 (S. P. A.) — M. Fabry écrit à l'Académie qu'il l'observatoire de Marseille les enregistrements barométriques ont accusé, dans la matinée du 21 septembre, jour de l'explosion de l'usine de la Badische Anilin, des variations qui pourraient être imputées au formidable déplacement d'air causé par cette catastrophe. Sans être affirmatif à ce sujet, M. Fabry rappelle que le même phénomène avait déjà été constaté, à Marseille, il y a plusieurs années, lors de l'explosion de la poudreterie de Langoubran, voisine de Toulon.

**Les deux jambes fracturées**

Arthur Saint-Hilaire, 64 ans, 26, rue Saint-Irénée, a eu les deux jambes fracturées, hier matin, ayant été renversé par une automobile, à l'angle des rues Saint-Philippe et Notre-Dame. Il a été transporté à l'hôpital Western, où son état est considéré comme grave. Immédiatement après l'accident le chauffeur s'est porté lui-même au secours de la victime.

**Au sujet de Zeebrugge**

Paris, 29 (S.P.A.) — Des polémiques assez vives se sont produites, ces temps derniers, dit "Le Temps" dans la presse belge, au sujet du port de Zeebrugge, dont la création est due à la clairvoyance politique du roi Léopold II. Certaines informations publiées tendaient à faire croire qu'on voulait abandonner ce port important de la mer du Nord. Il n'en est rien, et des renseignements pris à bonne source permettent de démentir cette nouvelle tendancieuse. Evidemment, Zeebrugge a souffert considérablement du fait de la guerre, mais on s'efforce de remettre tout en état, car on considère qu'il présente au point de vue militaire une grande importance; en 1914, en quelques heures, à marée basse, des navires de 8,000 tonnes pénétrèrent dans le port et débarquèrent les 23,000 hommes de la 7e division britannique, avec chevaux et artillerie. Il y a quelques mois, le dreadnought brésilien "Sao-Paulo", jaugeant 32,000 tonnes, a accosté au môle pour embarquer le roi Albert.

Le gouvernement belge songe, d'ailleurs à installer à Zeebrugge le service de pilotage de la base navale militaire, et on étudie sérieusement la question d'y établir un port libre. Il n'est donc pas question d'abandonner Zeebrugge, et on considère ici que ces bruits tendancieux ont été répandus par ceux-là mêmes qui contestent les droits de la Belgique sur la passe des Willems, qui commande l'accès du port de Zeebrugge.

**Il y a dix ans**

(du Devoir, 31 octobre 1911)

La Toussaint. Premier-Montréal par M. l'abbé A. Melançon.

A propos de revues. Billet du soir par Nap. Tellier.

La Marine, par O. H.

La situation politique par M. Jean Dumont.

**Feu Mlle Thérèse Hébert**

C'est avec regret que nous apprenons la mort de Mlle M. Thérèse Hébert, décédée, hier après-midi (dimanche) à 1 heure (15 p. m.) à la résidence de sa mère, 107 est, boulevard Saint-Joseph. La défunte était âgée de 32 ans. Elle était fille de feu F. Arthur Hébert et de Marie Cook. Elle laisse pour la pleurer sa mère, Mme Vve F. Arthur Hébert, deux frères, M. l'abbé Edmour Hébert, directeur des Oeuvres sociales du diocèse de Montréal et M. Ernest Hébert, avocat, à Joliette et ex-député au provincial, du comté de Joliette.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures, à l'église Saint-Enfant-Jésus. Le convoi funéraire partira à 8 heures 45, du numéro 107 est, boulevard Saint-Joseph. Parents et amis sont priés d'assister au service. Nos profondes sympathies à la famille.

**Violent incendie à Lachine**

Dix-huit vaches, six chevaux ont été brûlés et une trentaine de tonnes de foin ont été détruites au cours d'un incendie qui a détruit la grange de M. Joseph Sauveur, 43ième avenue, Lachine. L'incendie dont on ignore l'origine s'est déclaré vers 7 h. 15, hier soir, cinquante-huit vaches et une centaine de poules ont pu toutefois être sauvées. L'incendie qui a pris origine près des écuries des chevaux s'est répandu avec une telle rapidité qu'il a été impossible de n'en sauver aucun. Les pompiers qui ont été appelés sur les lieux ont dû travailler une partie de la nuit avant de pouvoir éteindre les flammes.

**Une évasion**

Un forçat de Saint-Vincent de Paul qui purgeait une condamnation de vingt ans, après avoir été trouvé coupable de tentative de meurtre, a réussi à déjouer l'attention de ses gardiens durant la nuit de samedi à dimanche et à prendre la clé des champs. Le nom du détenu est John Bryson, alias Black-

alias Preston. Bryson a réussi à recouvrer sa liberté en sciant les barreaux de sa cellule, et ce n'est qu'hier matin que l'on s'est aperçu de sa disparition. Toutes les recherches faites jusqu'ici pour trouver le fuyard sont demeurées vaines.

**Concert Dufault**

M. Paul Dufault chantera au Monument National, le 17 novembre au profit des oeuvres de la Miséricorde.

Madame Blanche Gonthier a bien voulu prêter son concours à M. Dufault, ainsi que M. J.-B. Dubois, violoncelliste.

Le programme sera publié au cours de la semaine prochaine.

Les billets pour ce concert sont en vente chez M. Ed. Archambault marchand de musique et chez les Soeurs de Miséricorde, 470 Dorchester Est.

**Démonstration au Cercle Outremont**

C'est ce soir qu'aura lieu au Cercle Outremont l'ouverture des cours de culture physique sous la direction de M. Emile Maupas, alors que ce professeur expliquera le principe de l'entraînement intensif comme préparation aux différents sports.

M. J. B. Paradis, professeur de lutte, donnera avec ses élèves une démonstration de l'art de se défendre et il y aura aussi démonstration par les élèves du professeur de boxe, M. Lionel Gosselin.

**Feuilleton du "Devoir"**

**LA PUPILLE DE ROBERT QUESNAY**

Par ANGEL FLORY

12

(suite)

"Votre vieil ami, ou mieux, votre ami vieil."

"Dr Oscar Martin.

Le visage de Mlle de Rougerie s'éclaircit, au cours de cette lecture, d'expressions très diverses.

Au début souriante, puis apitoyée, elle avait par la suite exprimé la stupeur, enfin la révolte la plus complète.

Elle froissait maintenant la lettre d'une main impatient, la roulait en forme de boulette, puis d'un geste bref, l'ayant lancée dans la cheminée, elle murmura sur un ton bien décidé:

— Ça! Non! jamais! Qu'il n'y compte pas!

Et, avec des mines de jeune panthère, Anne se met à arpenter sa chambre de long en large, heurtant les meubles au passage, repoussant d'un pied volontaire les coussins qui lui barraient la route.

Au même moment on frappa à la porte: en un bond, la jeune fille est sur le verrou qu'elle ferme bruyamment.

La voix de Jacques se fait entendre.

— C'est ce qui s'appelle fermer la porte au nez des gens! Comme si je me serais permis d'entrer... En voilà des manières!...

Anne, debout au milieu de la chambre, regarde la porte d'un oeil courroucé, hausse les épaules, mais ne daigne pas répondre.

Un silence prolongé, puis Jac-

ques, que rien ne décourage, reprend avec un accent qui s'enroule à force de douceur:

— Alors, vous n'êtes pas prête. Anne! J'ai fait, moi, des marches jusqu'à dix heures! Je suis abruti! Vous n'avez pas oublié votre partie de tennis?... Il fait très beau... mais le baromètre baisse! Ce sera probablement le dernier matin?... On part dans trois jours, vous savez.

Même silence... Le jeune Quesnay montre quelques signes d'impatience:

— Mademoiselle la silencieuse! daignerez-vous répondre?... Voulez-vous, oui ou non, faire un "cingle" avec moi, ainsi qu'il était convenu?... Avez-vous bientôt fini de me faire poscr?... Anne!... Mais peut-être êtes-vous souffrante... et Germaine qui n'est pas là!... Je vais chercher le grand interne... Robert Oul est-tu?... Et, tout courant, le bon garçon s'apprête à dégringoler les escaliers, lorsqu'il est arrêté par une voix basse, irritée... Il remonte, juste pour entendre, par l'entrebâillement de la porte, ces paroles qui le font rougir de colère:

— Je ne suis pas malade! Je n'ai besoin de personne! Mais j'entends qu'on me laisse tranquille, l'avez-vous enfin compris, insupportable garçon!

La porte refermée brusquement, le verrou grince de nouveau, on devine encore, dans la chambre, un piétinement de petits pas nerveux.

— Mademoiselle a ses nerfs! Il fallait le dire tout de suite! C'est sans doute la lune de l'autre soir... Nouvelle descente rapide de l'escalier... des portes claquent en bas. Anne sourit dans sa chambre, solitaire... sa colère est tombée... elle éprouve même un peu de confusion.

— Pauvre Jacques! Que m'a-t-il fait pour que je le bouscule si fort?... C'est sûr qu'il est tombé sur la mauvaise heure... Quelle insistance, quel fâcheux!... C'est qu'il aurait été les chercher tous!... Germaine!... Robert!... Ah! celui-là surtout, c'est trouvé! Pauvre petit!... Il est charmant, pourtant! très bon! un cœur d'or!... Et ils sont tous de même ici... Tout le monde est bon... Sauf moi! Je reste le monstre d'égoïsme défini par le Dr Martin!... Pauvre docteur!... S'il savait le cas que j'ai fait de sa lettre... J'aurais peut-être pu la relire avant de la jeter... Mais aussi, cette idée baroque de me donner pour tuteur un jeune homme de vingt-cinq ans!... Qui a une âme

de vieillard, ça, je le sais bien! Oul! il a aussi bien quarante ou cinquante années, ce M. Quesnay! Je crois que je ne l'ai jamais entendu rire! Il est vrai que je le vois rarement et que, lorsque nous sommes ensemble, il affecte une telle réserve!... Et puis, ces gens à cheveux roux... au visage pâle... c'est toujours très laid!... Germaine, elle pourtant qui lui ressemble tant, je la trouve presque belle! Ses traits sont réguliers et reflètent une sorte de suavité... Il y a dans le fond de ses yeux une petite lueur dorée qui brille souvent et que j'aime beaucoup... Lui aussi, il l'a, la petite lueur!... Mais on dirait qu'il fait tout ce qu'il peut pour l'éteindre!... Pouché!... C'est M. Rabat-joie!... Il n'a de charme que dans sa voix! Quelle douceur dans cette voix quand il parle... Quand il chante, surtout!... Pourquoi est-il toujours si grave... si pensif!... Germaine le dit timide, se méfiant de lui-même, ne se sentant jamais en confiance qu'entre eux trois... ou bien devant son travail... quand il parle science! Je crois, moi, que c'est un orgueilleux qui s'enferme dans sa tour d'ivoire, dédaigneux du commun des mortels... Il est cependant très charitable, ça, l'en suis sûr! Il est facile de s'en rendre compte! Il passe une bonne partie de ses vacances à visiter les malades indigents du pays. Il a une grande foi, dit son oncle. "Une nature distinguée, ardente et froide", raconte aussi le Dr Martin!... Ardent et froid! Loi des contrastes! trop compliquée pour que je comprenne. Moi, c'est beaucoup plus simple! Si je ne suis pas tout à fait mauvaise, je peux avouer que je reste encore... et malgré des efforts, certes! capricieuse, révoltée, personnelle! Mais, du moins, on ne m'accusera pas de chercher à dissimuler mes défauts... Est-ce ma faute, d'ailleurs, si je suis telle?... La chère maman ne me contrariait jamais... Et c'est la méchante vie qui, maintenant, se charge de me former! Voilà trois mois, longs comme des années, que je suis seule dans la vie... Si seule qu'il faut faire la quête pour me trouver un tuteur. "On demande un tuteur de bonne volonté!" Mais n'importe qui, grand Dieu! Le bedeau, le chef de gare, le garde champêtre! Cela m'est tellement égal, mon vignoble, mon hôtel, mes fermes! Puis-je que vous disiez que je suis seule! Eh bien!... Après!...

Et des grands yeux bleus frangés de cils noirs les larmes tombent une à une, puis pressées, brûlantes,

lourdes comme une pluie d'orage.

La taille frêle et gracieuse ploie sous le faix d'une douleur que la jeune orpheline essaye vainement de railler.

Affaisée sur un divan, la tête entre les mains, elle pleure longtemps, répétant des mots sans suite où l'on peut reconnaître parfois l'ébauche d'une prière, car sa petite âme docile a bien compris que c'était là le divin remède de la douleur.

Mais voilà que l'Angélu tinte; un chaud soleil d'automne entre chez elle par les fenêtres largement ouvertes... Il n'y en a que pour cet intrus qui ose tout, même sécher des larmes!

Anne, lentement, relève la tête, contemple le soleil auquel elle sourit.

Dans l'âtre sombre, un rayon danse, éclairant la lettre du pauvre docteur, exilée au milieu des bûches poussiéreuses, destinées à être flambées au premier feu de l'hiver.

Oh! non! tout de même! murmure la jeune fille sur le ton de quelqu'un qui s'excuse.

Elle va ramasser la bougie grise de cendre, elle souffle dessus en fermant les yeux, la secoue, la dépile, lui rend sa forme première, efface d'un doigt agité les froissements du papier fin et peut, sous le jour éclatant, déchiffrer encore quelques mots:

(à suivre)

LA POLITIQUE
DE NOUVELLES CANDIDATURES

M. L.-J. PAPINEAU SE PRESENTE DE NOUVEAU DANS BEAUBARNOS — M. MANUEL LEVITT DANS GEORGES-ETIENNE-CARTIER — DANS LAURIER-OUTRE-MONT.

Valleyfield, 31. — La convention libérale pour le choix d'un candidat aux prochaines élections fédérales dans le comté de Beauharnois a eu lieu ici, samedi après-midi dernier, sous la présidence du docteur Gilbert Huot.

La situation, a tout d'abord déclaré le candidat, est un peu différente de ce qu'elle était dans le passé. Il y avait, en effet, auparavant, deux grands partis: le parti libéral et le parti conservateur.

M. Manuel Levitt, manufacturier, a été choisi comme candidat aux prochaines élections fédérales dans la division Georges-Etienne Cartier à la convention conservatrice qui s'est tenue, hier après-midi, à l'école Olier, sous la présidence de M. F. J. Bisailon.

M. Rodolphe Monty, secrétaire d'Etat, assistait à cette convention et a adressé la parole ainsi que MM. Arthur Lalonde et Bernard Rose, dans LAURIER-OUTRE-MONT.

Les conservateurs de la division Laurier-Outremont ont tenu, hier soir, une assemblée à l'école Querbes et ont résolu qu'on devrait exercer une forte pression auprès du maire Joseph Beaubien afin qu'il accepte la candidature qui lui a été offerte et fasse la lutte contre sir Lomer Gouin.

DANS SHEFFORD Granby, 31. (D.N.C.) — M. Boivin, député fédéral de Shefford et candidat aux prochaines élections fédérales, a tenu une assemblée, samedi, M. MacMaster député de Bromme, M. Arthur Cardin, député de Richelieu et M. Edmond Robert, député provincial de Richelieu, ont prononcé des discours.

M. MacMaster a parlé ensuite de la marine marchande et a déclaré que M. Ballantyne n'avait pas encore répondu à son assertion relativement à cette question.

M. Cardin a pris ensuite la parole. Sa tâche n'a pas précisément distillé le miel de la louange pour le gouvernement. Il a exprimé la confiance que le parti libéral serait encore assez fort pour rejeter les hommes qui ont couvert de boue les pages de l'histoire canadienne comme personne encore ne l'a encore fait.

Quelle que soit, dit M. Cardin, l'administration que nous aurons, elle ne pourra pas être pire que celle que nous avons aujourd'hui.

La guerre a été le manteau sous lequel le gouvernement a caché ses turpitudes. Le gouvernement cherche encore à conserver le pouvoir en divisant ses adversaires.

M. Meighen a déclaré vendredi dernier, à Toronto, que les libéraux dans la province de Québec incitaient le peuple à se venger contre le reste de la province. C'est un mensonge, proteste M. Cardin.

ASSEMBLÉES DE M. ETHIER

M. J.-A.-C. Ethier, candidat libéral dans le comté de Laval-Deux-Montagnes, a tenu deux assemblées, hier, après la messe. Il a parlé à Saint-Martin, dans l'après-midi, il s'est rendu à Saint-Vincent-de-Paul, où il a prononcé un discours dans la grande salle du collège.

M. Ethier a déclaré qu'il se présente comme franc libéral, qu'il adhère au programme électoral de M. King. L'orateur a rappelé les services qu'il a rendus aux cultivateurs quand il se mit à la tête de la délégation qui alla voir M. Crerar, ministre de l'Agriculture, relativement à l'exemption des fils de cultivateurs.

M. CRERAR A CAP-BRETON

Sydney, N.-E., 31 (S. P. C.). — M. T.-A. Crerar, chef du parti progressiste, a tenu hier soir, à Cap-Breton, des discours à l'Assemblée de l'agriculture, dit-il, l'herbe croit dans les rues des villes. L'accroissement de l'agriculture signifie l'achat par les cultivateurs de beaucoup de matériel et du travail pour les ouvriers.

Apparavant, les candidats progressistes de la région ont prononcé des discours en termes qui n'ont pas manqué d'être certains vœux de M. D. D. Mackenzie, adversaire de M. D. D. Mackenzie, a même comparé celui-ci à Judas Iscariote.

UNE LETTRE A M. MEIGHEN

Hamilton, 31 (S. P. C.). — Le premier ministre Meighen a reçu de l'association des Grain Growers de Sintuluta, Saskatchewan, une lettre renfermant un appel en faveur du rétablissement du Canada Wheat Board. La lettre déclare que le pool volontaire proposé pour le manègement du grain par le premier ministre, lors de son récent discours à Portage-la-Prairie, serait absolument impuissant à faire face à la situation. Ce Board avait été aboli en 1919.

M. JOS DEMERS DANS SAINT-JEAN

Saint-Jean, Qué., 31. — M. Joseph Demers, député sortant de Saint-Jean d'Iberville, a de nouveau été choisi comme candidat aux prochaines élections fédérales par les délégués à la convention libérale de samedi dernier, laquelle était sous la présidence conjointe de MM. J. Docteur A. Bouthillier et J. J. Forget, députés respectivement des comtés de Saint-Jean et d'Iberville au parlement provincial.

Invité à prendre la parole, M. Joseph Demers a remercié ses électeurs qui, après ses quinze années de vie publique, viennent de lui donner une nouvelle marque d'estime et de sympathie.

"Bien qu'indigne, peut-être, de l'honneur que vous venez de me faire, a déclaré l'orateur, en me choisissant de nouveau pour arborer le drapeau de mon parti sur la vieille citadelle libérale de Saint-Jean-Iberville, soyez assurés que comme par le passé je saurai m'acquitter fidèlement des devoirs qui m'incomberont. Je mettrai à votre disposition tout mon dévouement et j'emploierai mes humbles talents pour le triomphe du libéralisme dont les principes si sages et si éclairés ont toujours guidé ma vie et la guideront toujours." Rappelant que, depuis l'avènement des Tories au pouvoir, bien des choses ont changé le peuple canadien, dit-il, jusque là si heureux et si prospère et qui, jouissant d'une prospérité saine et efficace, a connu des jours de plus en plus sombres se trouve, aujourd'hui, à deux pas de la banqueroute la plus complète. Le seul moyen de s'y soustraire avant qu'il ne soit trop tard, conclut l'orateur, c'est de changer d'administration et d'accorder toute confiance au parti libéral.

Blessé à la tête

Mme John Richards, 235, 1ère Avenue, Maisonneuve, a été dangereusement blessée à la tête, hier après-midi, dans un accident de motocyclette survenu vers 3h. 30, sur la route entre Sainte-Rose et Saint-François de Sales. Son mari et une autre femme ont été légèrement blessés. Quant aux deux enfants de Mme Richards ils s'en sont tirés indemnes.

L'accident s'est produit dans une courbe, lorsque la motocyclette a dérapé et est tournée sens dessus dessous dans un fossé. Mme Richards qui paraissait la plus sérieusement blessée a été conduite chez le docteur D. Rochette à Terrebonne, qui lui a administré les premiers soins. Après avoir été pansée elle a été transportée à son domicile en automobile.

L'affaire Blanche Garneau

Québec, 31.—(D.N.C.) — Le procès de Palmer accusé du meurtre de Blanche Garneau se continue, à Québec. Samedi, il y a eu deux séances.

Le détective Rioux et le chef de la police provinciale, M. D.-D. Lorrain, ont été entendus ainsi que Binet lui-même. Les mêmes accusations et déclarations déjà faites ont été redites. Le principal témoignage a été celui de M. G. Cinq-Mars, conducteur du tram. Il s'est chicané le soir du meurtre avec Binet et un compagnon. Les deux paraissaient très enervés. Le gérant de l'hôtel Saint-Roch a raconté aussi que Binet était venu coucher deux fois à son hôtel dans la période du meurtre. La cause se continue.

Bénédiction d'une école

La nouvelle école bâtie par la Commission scolaire dans la paroisse irlandaise de Saint-Michel a été bénie, hier après-midi, par l'abbé Elliot, M. J. H. Dillon, représentant de l'élément de langue anglaise du district nord, présidait à la cérémonie.

UNE RÉPLIQUE A M. PERRON

M. ARTHUR SAUVÉ REPOND AU RECENT DISCOURS DU NOUVEAU MINISTRE DE LA VOIRIE. — DES FAUSSETES. — UNE INVITATION POUR LE 11 DECEMBRE A PAPINEAUVILLE.

Saint-Hermas, 31. — (D.N.C.) — M. Arthur Sauvé, chef de l'opposition conservatrice à Québec, a prononcé, ici, hier, un long discours après la messe. Il a répondu point par point au discours que M. L.-J. Perron, le nouveau ministre de la voirie, a fait mercredi dernier, au banquet qui lui a été offert à l'hôtel Place-Viger, par ses partisans politiques de Montréal. Il a tenu de plus, à mettre les électeurs en garde contre la manœuvre actuelle du gouvernement, lequel se prépare dans l'ombre à faire si possible, des élections provinciales aussitôt après les élections fédérales. Suivant l'orateur, le premier ministre Taschereau tentera de faire en 1921 ce qu'a fait son ami Parent en 1904.

Voici un résumé du discours de M. Sauvé: Le nouveau ministre de la voirie a cru devoir diriger contre moi une grande partie de son récent discours à Montréal. M. Perron dit que j'ai tort de critiquer la politique de voirie du gouvernement. Il admet, ensuite, que le gouvernement, en l'élaborant, n'avait pas prévu ce qui arrive aujourd'hui: le nouveau mode de transport ou de circulation par le véhicule-moteur, qu'il y a été obligé de modifier cette politique en vue des besoins nouveaux, et rendre moins lourdes les obligations des municipalités rurales en augmentant celles des propriétaires de gros véhicules-moteurs.

IL ACCEPTE LE DEFI

M. Perron, tout en voulant faire croire qu'il connaissait bien la question des chemins, a oublié de répondre à mes critiques. M. Perron s'écrie: "Je défie, ici, publiquement Monsieur Sauvé de me trouver dans toute la province, un seul chemin construit par le gouvernement qui aisse un tant soit peu à désirer sous ce rapport."

"Nous aurons l'occasion de rencontrer prochainement le chef de l'opposition à Québec; j'ai hâte, Messieurs, d'entendre de son existence, en Chambre, me signaler l'absence d'un seul chemin défectueux sous ce rapport."

J'accepte avec empressement le défi. Je prétends que des chemins construits de devis et sous la direction d'employés du gouvernement coûtant de \$10,000 à \$12,000 le mille, ont été détériorés dans les douze mois suivant leur confection. J'affirme cela et j'accepte le défi.

Comme je ne puis le rencontrer à la Chambre (il n'est pas député), sans les élections fédérales, je l'inviterai à discuter immédiatement l'affaire dans une assemblée publique. J'ai discontinué ma campagne, mais si vous voulez nullement méler les deux questions fédérales et provinciales, M. Perron m'a donné rendez-vous là où je ne pourrai le trouver. En tout cas, si M. Perron veut attendre après le 6 décembre prochain, je l'inviterai à venir me rencontrer à Papineauville, dimanche, le 11 décembre, et la nous discuterons avec courtoisie devant les électeurs de Labelle, la question de la voirie.

M. Bliss Carman

Il a LU QUELQUES-UNS DE SES VERS A L'UNIVERSITE DE MONTREAL. Le poète canadien Bliss Carman a fait une causerie à l'Université de Montréal, samedi après-midi, devant les élèves du Dr Atherton. Il a parlé des qualités que doivent posséder les compositeurs de vers. Un poète, dit-il, doit faire appel à toutes les facultés humaines; il doit être agréable, moral et clair; la netteté de pensée et d'expression devrait être sa principale caractéristique.

M. Carman a rendu hommage à la population française du Canada qui a le don de voir les choses clairement et de les exprimer en mots appropriés. Il dit que Montréal l'inspire, car cette ville tient le milieu entre l'ouest qui s'éveille et l'est par où arrivent en ce pays les trésors de la pensée de l'ancien monde.

Pacifique Canadien

Journal d'actions de Grâces, 7 novembre 1921. A l'occasion du Jour d'Actions de Grâces, les trains réguliers du lundi, 7 novembre, feront les arrêts additionnels suivants: Le train no 36, venant de Toronto, dû à Montréal, gare Windsor, à 8.25 p.m., arrêtera sur signal à Baie d'Urfé, à 7.44 p.m.; à Beaufort, à 7.47 p.m.; à Cedar Park, à 7.53 p.m.; à Lakeside, à 7.54 p.m.; à Valois, à 7.56 p.m.; à Strathmore, à 7.58 p.m.; à Dixie, à 8.02 p.m. Le train no 504, venant d'Ottawa, dû à Montréal, gare Windsor, à 10.25 p.m., arrêtera sur signal à Dragoon, à 9.07 p.m.; à Alstonvale, à 9.13 p.m.; et à Hudson Heights, à 9.16 p.m.

PROLONGÉ SA VIE

WILFRID BOUCHER RETOURNE AU TRAVAIL. — IL DECLARE QU'IL SE PORTE A MERVEILLE DEPUIS QU'IL A PRIS DU TANLAC.

"Les résultats que peut donner le Tanlac à un homme sont réellement remarquables," déclara tout récemment Wilfrid Boucher, demeurant 112 rue Sainte-Catherine est, à Montréal. M. Boucher dirige un garage et un atelier de réparations d'automobiles, rue Rivard. Il est hautement respecté de tous ceux qui le connaissent.

"Il y a environ trois ans, je commençai à souffrir tellement du mal de reins que très souvent il me fallait abandonner mon travail pendant deux ou trois jours en suivant. Lorsque je me courbais pour ramasser une clé ou un marteau, il me semblait que mon dos allait se rompre. J'avais toutes les peines du monde à me redresser. J'avais si peu d'appétit que je ne comptais plus les jours que je passais sans prendre une bouchée. Mon pauvre estomac était si détraqué que la moindre nourriture me faisait atrocement souffrir. J'avais des crampes si atroces que je me courbais sous la souffrance. Mon sommeil était agité et intermittent. Je me levais le matin courbaturé et mal en train. J'étais dans un état de santé réellement pitoyable et je m'inquiétais affreusement de mon état."

"Je lus tellement de choses et j'en entendis tellement raconter sur le Tanlac, que je commençai à en prendre. Avant d'être rendu au fond de ma deuxième bouteille j'avais acquis la conviction que c'était le médicament dont j'avais besoin. Quelques bouteilles de Tanlac suffirent à me donner un bel appétit et à me permettre de digérer tout ce que je mangeais. Je n'ai plus ni maux, ni simples malaises; je dors comme une bûche et lorsque je me lève je suis toujours frais et dispos pour une bonne journée de travail. Je me porte à merveille. J'estime que le Tanlac a prolongé ma vie et je ne saurais en dire trop de bien."

Le Tanlac est en vente dans toutes les meilleures pharmacies de la ville.

L'amélioration de la voirie pour répondre aux besoins du progrès, mais avec méthode. Nous avons réclamé la classification des routes. Nous avons réclamé la construction et l'entretien des grandes routes par les gouvernements, et des routes principales, c'est-à-dire secondaires ou locales, par les municipalités.

Nous avons prétendu que le gouvernement avait fait faire des chemins impossibles, avait fait dépenser inutilement des centaines de mille piastres à des municipalités. Je connais des municipalités, dit M. Sauvé, qui ont reçu en juin et juillet dernier, des sommes d'environ \$15,000 à \$20,000 et même au-delà de \$30,000, sommes dues pour des travaux exécutés l'année précédente.

"J'ai dit à la session de 1920: "Il n'est pas juste que le gouvernement fasse payer 50 p. c. pour le coût d'entretien de chemins détériorés en très grande partie par des étrangers qui payent des taxes au gouvernement, mais rien aux municipalités. J'ai demandé que les municipalités environnant de grands centres ou autres dans la même position ne payent pas plus que 15 p. c. ou 20 p. c. J'ai exposé la situation et le gouvernement m'a répondu qu'il n'y avait pas lieu de changer de politique, que les municipalités étaient satisfaites du gouvernement, preuve le résultat des élections de 1919. Le seul revenu à la charge à la session de 1921."

Au-delà de trente millions de dollars ont été dépensés pour 3,000 milles de chemins. Mais on ne dit pas qu'une partie de ces chemins étaient déjà empierrés. Il reste encore 33,000 milles de chemins à améliorer.

Le gouvernement retire un revenu annuel d'environ \$1,500,000 de la taxe des véhicules-moteurs, dit M. Sauvé. Les municipalités doivent payer non seulement les intérêts, mais aussi elles sont obligées de payer 50 p. c. des frais d'entretien. Or, s'il est constaté que les grandes routes, avec le système actuel, se déprécient de cent pour cent dans quinze ans, avec une dépense initiale de \$500,000, les municipalités auront payé au-delà d'un million, au bout de 41 ans, ou \$200,000 pour \$100,000 de dépenses initiales.

M. Bliss Carman

Il a LU QUELQUES-UNS DE SES VERS A L'UNIVERSITE DE MONTREAL. Le poète canadien Bliss Carman a fait une causerie à l'Université de Montréal, samedi après-midi, devant les élèves du Dr Atherton. Il a parlé des qualités que doivent posséder les compositeurs de vers. Un poète, dit-il, doit faire appel à toutes les facultés humaines; il doit être agréable, moral et clair; la netteté de pensée et d'expression devrait être sa principale caractéristique.

M. Carman a rendu hommage à la population française du Canada qui a le don de voir les choses clairement et de les exprimer en mots appropriés. Il dit que Montréal l'inspire, car cette ville tient le milieu entre l'ouest qui s'éveille et l'est par où arrivent en ce pays les trésors de la pensée de l'ancien monde.

Pacifique Canadien

Journal d'actions de Grâces, 7 novembre 1921. A l'occasion du Jour d'Actions de Grâces, les trains réguliers du lundi, 7 novembre, feront les arrêts additionnels suivants: Le train no 36, venant de Toronto, dû à Montréal, gare Windsor, à 8.25 p.m., arrêtera sur signal à Baie d'Urfé, à 7.44 p.m.; à Beaufort, à 7.47 p.m.; à Cedar Park, à 7.53 p.m.; à Lakeside, à 7.54 p.m.; à Valois, à 7.56 p.m.; à Strathmore, à 7.58 p.m.; à Dixie, à 8.02 p.m. Le train no 504, venant d'Ottawa, dû à Montréal, gare Windsor, à 10.25 p.m., arrêtera sur signal à Dragoon, à 9.07 p.m.; à Alstonvale, à 9.13 p.m.; et à Hudson Heights, à 9.16 p.m.

TELEPHONE EST 8000
Demain fête de la Toussaint nos Magasins seront Fermés
OCCASIONS POUR MERCREDI
SOUS-VETEMENTS POUR HOMMES
SOUS-VETEMENTS à intérieur ouaté, marque Penman, pour hommes. Grands pour camisoles: 34 à 44; grands pour caleçons: 32 à 42. Prix, le morceau .95
Le même sous-vêtement, genre combinaison. Prix 1.75
SOUS-VETEMENTS légers nuance crème, à intérieur ouaté, marque Mercury, pour hommes; grands pour camisoles: 34 à 44; grands pour caleçons: 32 à 42. Prix, le morceau 1.49
Le même sous-vêtement, genre combinaison. Prix 2.50
SOUS-VETEMENTS en laine naturelle, marque Mercury, pour hommes. Camisole à devant double; grands pour camisoles: 34 à 44; grands pour caleçons: 32 à 42. Prix, le morceau 1.75
Le même sous-vêtement, genre combinaison. Prix 3.50
—Au rez-de-chaussée.

BYJAMAS ET CHEMISES DE NUIT POUR GARÇONS
CHEMISES DE NUIT en flanellette épaisse rayée gris, bleu et rose, pour garçons de 6 à 15 ans. Col rabattu, poche sur le côté. Prix, chacune .98
CHEMISES DE NUIT en flanellette rayée de couleur ou blanc uni, de qualité supérieure à la série précédente. 1.98
Ages: 6 à 16 ans. Prix . . . . . 1.98
PYJAMAS en flanellette pour garçons. Col militaire, poche sur le côté et brandebourgs de soie. Deux qualités. 1.49 et 1.98
Deux prix . . . . .
—Au premier.

GANTS MITAINES BAS
GANTS en chamoisette pour dames; nuances: brun, gris pâle, beige, chamois, noir, champagne, blanc, bleu marin, avec rayures de fantaisie. Deux boutons-pression. Pointures: 6 à 7 1/2. Valeur de 1.00 la paire. Demain, 2 paires pour 1.00
MITAINES WORSTED en laine, pour fillettes et garçons; nuances: rouge, gris foncé, beige, gris, noir et blanc; joli poignet. Prix, 29 la paire
BAS en laine finie worsted, pour enfants; tricot à côtes larges, en gris, noir et rouge. Pointures: 6 à 10. Valeur de 1.00 la paire pour .49
—Au rez-de-chaussée.

La HOOVER
Elle BAT tout en BALAYANT tout en NETTOYANT
Il est grand temps de vous procurer une Hoover. Faites votre ménage d'une façon simple, facile et hygiénique; à l'aide d'une Hoover, vos tapis seront battus, balayés et nettoyés à fond, sans qu'il soit nécessaire de les déplacer, et il sera beaucoup mieux que par toute autre méthode.
Vous pourrez à l'aide de ses nombreux accessoires, nettoyer, rapidement et à fond, murs, plafonds, etc.
La Hoover est la balayeuse électrique la plus en demande dans le monde entier. 10.00 comptant et 10.00 par mois. Démonstration gratuite à votre domicile sur demande.
—Au rez-de-chaussée.

SPECIAL POUR MERCREDI
SURVEILLEZ BIEN CE CERCLE
Chaque jour apportera son aubaine
CLAQUES POUR DAMES
300 paires de CLAQUES de deuxième qualité, pour dames; talon haut, moyen ou bas, dans le lot. Toutes les pointures 2 1/2 à 7 dans le lot, mais pas dans chaque série. Pour le prix exceptionnellement bas de .79
—Au premier

Payez vos Achats avec le Revenu de 8%
garanti sur nos actions privilégiées.
Dans un délai de 2 à 15 ans votre capital vous sera remboursé, augmenté de dix pour cent.
Dix actions de \$100.00 vous assurent un revenu de \$80.00 par année.
Renseignements fournis à notre bureau d'information ou au
CREDIT NATIONAL LIMITEE,
145 rue St-Jacques
Chambre 715. Téléphone: Main 5165.
—Au troisième.

SATIN
SATIN DUCHESSE tout soie, 38 pces; moyenne épaisseur, d'un beau noir jais; qualité ne se coupant pas, appropriée pour robes et jupes. Valeur régulière 1.98 2.95 la verge pour
SATIN CHARMEUSE épais, 38 pces; importé. Nuances: tête de nègre, taupe, bleu marin et noir; approprié pour robes. Valeur régulière 3.95 la verge pour 2.69
—Au rez-de-chaussée
Dupuis Frères
LE MAGASIN DU PEUPLE
447-449 rue Sainte-Catherine Est, coin Saint-André et Saint-Christophe.
J.-N. Dupuis, Président. Eug. Dupuis, Vice-Président. J. J. Dugal, Directeur-Gérant.